



Présentation de l'APREF

16/09/2020

I) Présentation de l'APREF

A) Une création récente

L'assemblée générale constitutive de l'**Association des Préfets et Représentants de l'Etat francophones** s'est réunie les 23 et 24 novembre 2017 à l'ambassade du Togo à Paris.

Les objectifs de l'association, tels que précisés dans ses statuts, sont « d'établir entre ses membres, grâce à l'usage commun de la langue française et aux valeurs partagées de la francophonie, une coopération étroite dans tous les domaines de l'administration territoriale de l'Etat » et « de développer la solidarité, la coopération, les échanges d'idées, d'informations et de savoirs entre représentants de l'Etat francophones sur des questions d'intérêt commun ».

B) Un bureau reflétant la diversité de l'APREF

Lors de la dernière Assemblée Générale de décembre 2019, ont été élus au bureau de l'association :

- M. **Denis MATHEN**, gouverneur de la province de Namur en Belgique, en tant que **président** ;
- M. **Ipou Félicien AMANI**, directeur de cabinet du Ministre de l'administration du territoire et de la décentralisation de Côte d'Ivoire, en tant que **vice-président** ;
- M. **Kodjo Kadévi ETSÉ**, préfet du Zio au Togo, en tant que **vice-président** ;
- Mme **Valérie PENEAU**, inspectrice générale de l'administration en France, en tant que **trésorière** ;
- Mme **Patricia-Dominique LCHAT**, préfète du district de l'Aigle en Suisse, en tant que **trésorière-adjointe**.

Le président a ensuite nommé M. **Nicolas DESFORGES**, préfet, directeur du pôle territorial au SGI (France), secrétaire général de l'association.

C) Des adhésions individuelles et institutionnelles

Presque trois ans après sa création, l'APREF réunit dorénavant 93 membres. Les adhérents individuels sont originaires de dix pays et de trois continents (Afrique, Asie et Europe). L'APREF compte également quatre membres institutionnels (ACPHFMI, Etat de Vaud en Suisse, Fédération Wallonie-Bruxelles et l'Etat fédéral belge).

Dans le même temps, les membres du bureau ont continué la démarche prospective lancée en début d'année 2020 en direction d'autres pays francophones afin d'élargir l'assise géographique de l'APREF (Haïti, Liban, Tunisie et Québec...).

II) Les premières actions

A) La réalisation de modules d'e-formation

L'échange de bonnes pratiques que l'association entend promouvoir passe notamment par l'enregistrement de vidéos dans lesquelles un adhérent ou un invité traite d'un sujet particulier ou évoque son expérience personnelle. Dans le cadre d'une convention avec le Centre d'études du Ministère de l'intérieur français (CHEMI), quatorze films de ce type ont déjà été enregistrés et mis en ligne sur le site de l'association.

B) Un premier Forum à Abidjan

Ce forum, organisé à Abidjan en décembre 2018 et qui a réuni 150 personnes sur le thème des nouvelles menaces contre la sécurité, a constitué la première initiative forte de l'association.

Les actes du colloque ont d'ores et déjà fait l'objet d'une première publication fin 2019 dans la revue du corps préfectoral français et ont été mis en ligne sur le site internet de l'association. Ils ont fait, par ailleurs, l'objet d'une édition papier diffusée à l'ensemble des contacts de l'association début 2020.

C) La mise en place de délégués territoriaux

L'association a décidé de nommer parmi les membres de l'association des délégués territoriaux ayant pour but de relayer l'action de l'association dans leurs pays respectifs et sont à disposition de tous pour faire remonter les suggestions et les attentes des adhérents.

D) Une participation aux réseaux institutionnels de la francophonie de l'OIF

L'Association des préfet et représentants de l'État de la francophonie à l'ambition de s'insérer dans les réseaux institutionnels de l'Organisation internationale de la Francophonie afin de devenir un véritable centre de ressources dans ses domaines d'expertise.

C'est ce qu'une délégation de l'APREF, conduite par son président, est venue rappeler au Directeur des affaires politiques et de la gouvernance démocratique de l'organisation internationale de la francophonie le 12 juin 2019. Le directeur a témoigné de son intérêt pour l'action de l'association.

Dans l'immédiat, l'APREF reste membre observateur de l'OIF et, comme tel, invitée aux journées annuelles des réseaux institutionnels de l'OIF.

III) Initiatives nouvelles et perspectives

A) Espace témoignage Covid-19 sur le site Internet de l'APREF

L'association s'est dotée d'un site Internet, opérationnel depuis le début de l'année 2019. Il comprend un espace public et un espace réservé aux seuls membres.

Face à une crise sanitaire inédite, les représentants territoriaux de l'Etat se sont retrouvés en première ligne face à cette pandémie. Afin de mettre en œuvre sa mission de mutualisation, l'Association s'est dotée d'un espace témoignage sur le thème de la gestion de la Covid-19. Cet espace, réservé aux adhérents, a été ouvert le 15 avril 2020. L'espace témoignage regroupe actuellement 15 contributions venant de France, d'Allemagne, de Belgique, de Guinée, de Suisse, de Côte d'Ivoire et du Togo.

B) Un Forum numérique en décembre 2020

L'APREF organise un forum numérique le 3 décembre 2020. Il porte sur « **Les Représentants Territoriaux de l'Etat face au Covid : Retour d'expérience et enseignements** ».

Devraient notamment intervenir au cours du forum :

- **Mme. Louise MUSHIKIWABO**, Secrétaire générale de l'OIF,
- **S.E.M. Chakib BENMOUSSA**, Ambassadeur du Maroc en France,
- **M. Félicien AMANI**, Directeur général de l'Administration du territoire de Côte d'Ivoire,
- **M. Éric FREYSSELINARD**, Préfet,
- **M. Ibrahima SAKHO**, Secrétaire Général du Ministère de l'Intérieur du Sénégal,
- **Mme. Patricia Dominique LCHAT**, Préfète d'Aigle en Suisse,
- **M. Pierre-Luc DESGAGNE**, Délégué général du Québec à Bruxelles.

C) Un colloque à Namur reporté à décembre 2021

Prévu initialement en 2020, le colloque de Namur est décalé pour cause de pandémie et se tiendra début décembre 2021. Il portera sur le thème suivant : « **Le Représentant d'Etat, acteur de la cohésion sociale** : entre coordination de l'ordre public, médiation et mobilisation ».

D) L'APREF s'attache à développer ses contacts extérieurs

Des partenariats qui se développent :

- Avec l'Agence francophone pour l'Intelligence artificielle (AFRIA) autour d'une collaboration dans le cadre d'un projet d'e-formation de préfets sénégalais sur le thème de l'Intelligence artificielle,
- Avec l'Association européenne des représentants territoriaux (AERTE) afin d'organiser des rencontres régulières,
- Avec le Forum d'échanges et de rencontres administratifs mondiaux (FERAM) autour d'un projet de coopération,
- Avec l'ENA pour proposer le concours de l'APREF dans le cadre de missions internationales (un projet autour d'une mission déconcentration-décentralisation au Maroc).